



COMMUNIQUE

Prévention sur les risques électriques en période hivernale

La période hivernale est souvent marquée par des intempéries (fortes pluies, de rafales de vents violents, etc), pouvant entraîner des perturbations dans le fonctionnement de la distribution de l'énergie électrique de Senelec. Ces intempéries privent d'électricité, bon nombre de nos concitoyens, dans la plupart des cas.

Senelec tient à rassurer sa clientèle que ses équipes restent mobilisées en permanence pour faire face à tous ces aléas.

Les travaux de remise en service sur certaines zones impactées, peuvent prendre du temps compte tenu des difficultés d'accès surtout en cette période hivernale.

Senelec sollicite la compréhension de ses clients et les invite à saisir ses services compétents dans leurs localités respectives ou d'appeler directement au service client : **33 867 66 66** pour une prise en charge rapide des désagréments.

Senelec rappelle, par ailleurs, aux populations que la période hivernale expose à des risques d'accidents électriques, notamment domestiques qui peuvent être évités si l'on observe les précautions suivantes :

1. Ne jamais toucher aux fils par terre
2. Ne jamais toucher un poteau quelque soit sa nature
3. Eviter de trop s'approcher des lignes électriques
4. Eviter de heurter les poteaux avec des engins ou des véhicules
5. Eviter les travaux en hauteur à proximité des conducteurs électriques
6. Ne pas abattre des arbres proches ou surplombant des fils électriques
7. Ne pas ouvrir des tranchées sans en informer la Senelec
8. Ne pas organiser des convois hors gabarit sans en informer la Senelec
9. Prévenir rapidement les services dès constatation d'une anomalie sur les installations.

Senelec est plus que jamais engagée à vos côtés pour lutter contre les dangers et risques électriques et vous invite à plus de vigilance en cette période de Covid-19.

La Direction Communication et Marketing



Conseils à la clientèle

La hausse des températures en période de chaleur coïncide avec une augmentation des besoins en énergie électrique chez les clients.

Cette situation nécessite de la part de la clientèle l'adoption de nouveaux comportements sur l'efficacité et l'économie des consommations d'énergie et leurs impacts sur les factures d'électricité. C'est pourquoi face à l'usage intensif du service électrique, Senelec sensibilise sa clientèle sur les meilleures solutions à envisager et sur le choix des alternatives peu énergivores.

La consommation ne dépendant que de la puissance des appareils et de leur temps d'utilisation, Senelec invite ses clients à optimiser l'usage des matériels électroménagers.

Quelques conseils pratiques :

- ✓ Bien choisir les appareils de faibles consommations
- ✓ Faire un bon entretien pré-hivernal des appareils électroménagers,
- ✓ Vérifier et bien régler les thermostats
- ✓ Installer les réfrigérateurs dans des endroits aérés, les éloigner d'une source de chaleur
- ✓ Vérifier l'étanchéité des pièces climatisées,
- ✓ Éviter les ouvertures-fermetures trop fréquentes des réfrigérateurs
- ✓ Rationaliser l'utilisation des appareils électroménagers
- ✓ Profiter de l'air frais en lieu et place des ventilateurs et climatiseurs,
- ✓ Débrancher tout appareil non utilisé, y compris les chargeurs
- ✓ Relever les consommations journalières sur votre compteur pour bien suivre leur évolution
- ✓ Opter pour le prépaiement (Woyofal) qui permet un meilleur suivi de la consommation.

Senelec est plus que jamais engagée à vous accompagner pour une meilleure efficacité énergétique.

Le Directeur de la Communication & Marketing

